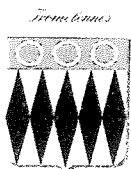


Département des Ardennes

Mairie de Fromelennes



18 Rue des écoles
08600 FROMELENNES
☎ 03 24 42 00 14
Fax : 03 24 42 37 56
Mail : fromelennes@wanadoo.fr

Fromelennes, le 13 septembre 2023

Le Maire de Fromelennes

A

Monsieur GUIZZI Serge
4 Rue de Nichet
08600 FROMELENNES

Nos réf : 2023-157.PG/IS

Objet : *Accord favorable - Dossier DP-008-183-23-A0008*

Remplacement fenêtres, porte de garage et porte d'entrée en PVC chêne doré, les volets roulants ne présentant pas de caissons proéminents

Monsieur,

Vous avez déposé, le 3 juillet 2023 une demande de déclaration préalable, enregistrée sous le numéro DP-008-183-23-A0008, concernant :

Remplacement fenêtres, porte de garage et porte d'entrée en PVC chêne doré, les volets roulants ne présentant pas de caissons proéminents sur la parcelle AC53 sise 4 Rue de Nichet à Fromelennes.

Dans le mois qui a suivi le dépôt de votre dossier, vous n'avez pas reçu de demande de pièces manquantes et de prolongation de délai.

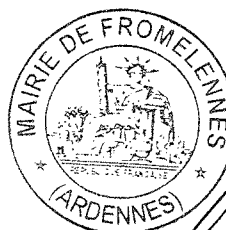
Vous bénéficiez donc d'un **accord tacite favorable**.

Vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- Affiché sur le terrain le récépissé de dépôt, ci-joint,
- Installé sur le terrain, pendant toute la durée des travaux, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Je vous joins également la copie de votre dossier, ainsi que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, qu'il faudra compléter, signer et renvoyer à la mairie de Fromelennes, et cela uniquement après la fin de la totalité des travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,
Pascal GILLAUX